

Laval théologique et philosophique



***La Bible*. Traduction française sur les textes originaux par Émile OSTY avec la collaboration de Joseph TRINQUET. Introductions et notes d'Émile Osty et de Joseph Trinquet. Paris, Éditions du Seuil, 1973, (16.5 X 22 cm), 2620 pages, 18 cartes**

Paul-Émile Langevin

Volume 31, numéro 2, 1975

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1020481ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1020481ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Langevin, P.-É. (1975). Compte rendu de [*La Bible*. Traduction française sur les textes originaux par Émile OSTY avec la collaboration de Joseph TRINQUET. Introductions et notes d'Émile Osty et de Joseph Trinquet. Paris, Éditions du Seuil, 1973, (16.5 X 22 cm), 2620 pages, 18 cartes]. *Laval théologique et philosophique*, 31(2), 207–208. <https://doi.org/10.7202/1020481ar>

□ comptes rendus

La Bible. Traduction française sur les textes originaux par Émile OSTY avec la collaboration de Joseph TRINQUET. Introductions et notes d'Émile Osty et de Joseph Trinquet. Paris, Éditions du Seuil, 1973, (16.5 × 22 cm), 2620 pages, 18 cartes.

Cette traduction de la Bible est le fruit d'une trentaine d'années de travail. Nous la devons à un professeur émérite de l'Institut Catholique de Paris, où des générations d'étudiants ont profité de son large savoir philologique et de sa finesse d'esprit. Monsieur Joseph Trinquet a collaboré à l'œuvre de M. Osty : nous lui devons les introductions et les notes pour le Pentateuque, Josué et les livres attribués à Jean.

La Bible d'Osty s'impose d'abord par la rigueur de ses traductions, qui refusent tout accommodement ou « adaptation » douteuse. La traduction colle de près le texte original, hébreu ou grec. De plus, la langue française de la traduction est des plus pures. Aucune traduction française de la Bible que nous connaissions, — même pas la nouvelle édition de la Bible de Jérusalem, pourtant remarquable, ni la *Traduction acuménique de la Bible*, — n'atteignent sur ce point la perfection de la Bible d'Osty. Citons un seul exemple pour illustrer notre propos, le cas de *Job* 40, 3-4, que la Bible d'Osty traduit ainsi : « Job répondit à Yahvé, et il dit : « *Oui, j'ai été léger* », que te répliquerai-je ? Je mettrai ma main sur ma bouche ». La *Bible de Jérusalem*² traduit : « Et Job répondit à Yahvé : « *J'ai parlé à la légère* » (le *hén* hébreu n'est pas rendu, en tête de phrase ; et l'hébreu dit « être léger », plutôt que « parler à la légère ») : que te répliquerai-je ? Je mettrai *plutôt* (mot qui n'est pas exprimé dans l'hébreu) ma main sur ma bouche ».

L'A. écrit, dans l'avant-propos de l'ouvrage, qu'il s'est « efforcé d'écrire en français tout ce que les auteurs sacrés ont écrit dans leur langue : nous n'avons ni ajouté ni retranché ». Il s'est montré bien fidèle à son principe.

Un autre mérite peu banal de la Bible d'Osty est qu'elle supporte admirablement la lecture à haute voix. Le traducteur a voulu « donner un texte qui ne soit pas destiné seulement au lecteur mais aussi à l'auditeur » (Avant-propos). Aussi le texte a-t-il subi une longue épreuve de lecture orale avant d'être confié à l'impression.

Les nombreuses introductions aux divers livres de l'Écriture ne représentent pas un mérite spécial de l'œuvre. Elles présentent avec clarté des données importantes, mais trop brièvement à notre goût. Peut-être l'A. a-t-il voulu éviter de doubler tant d'introductions à l'Écriture ou à chacun de ses livres. Combien d'introductions donnent à la fois trop et trop peu, ne satisfaisant ni le lecteur ordinaire qui ne désire rien de technique ou d'élaboré, ni le lecteur qui veut savoir le plus possible sur le milieu, la théologie ou la critique littéraire du livre sacré qu'il entreprend de lire. Plus d'un lecteur de la Bible d'Osty s'étonnera cependant qu'une traduction d'une telle qualité porte des introductions aussi maigres.

Les notes infrapaginales de l'ouvrage sont nombreuses, élaborées (elles couvrent souvent le tiers ou la moitié de la page), mais un peu disparates. On y trouvera maintes indications touchant la géographie, l'histoire, les diverses traductions du passage qu'on lit, mais trop rarement la théologie. L'A. glisse assez souvent, au début d'un chapitre ou d'une péricope, toutefois, une indication sommaire sur les thèmes traités dans le passage en question. Il aurait eu intérêt à multiplier les notes de ce genre, pour venir en aide au lecteur soucieux de rayonner à travers la Bible pour élaborer une théologie ou une spiritualité biblique nourrissante.

Une série d'*annexes* terminent l'ouvrage : tableaux chronologiques, liste des citations de l'A.T. dans le N.T., index des noms de personnes mentionnés dans la Bible, index des noms de lieux, cartes géographiques de dimensions très diverses. Ces index complètent l'érudition abondante des notes infrapaginales.

Il faut noter la présentation matérielle très soignée du volume. Un caractère aisément lisible fut choisi pour le texte et pour les notes, un papier bible ivoire d'excellente qualité, une reliure ferme. Nous aurions souhaité toutefois que soient laissées des marges plus généreuses, ne serait-ce que pour inviter le disciple à enrichir de ses propres annotations la traduction du maître.

Nous résumerions notre appréciation de la Bible d'Osty en disant qu'elle offre une *traduction* d'une rigueur inégalée ainsi que d'une qualité littéraire remarquable, un réseau de *notes* abondant, qui témoigne d'une excellente connaissance littéraire de l'Écriture et d'une rare érudition. Tels sont les mérites particuliers que nous reconnaitrions volontiers à cette œuvre du chanoine Émile Osty, qui a droit à notre admiration reconnaissante. Signalons enfin que le prix de l'ouvrage (prix de lancement, 75F. pour l'exemplaire dont la reliure est de pleine toile havane) nous apparaît tout à fait raisonnable.

Paul-Émile LANGEVIN

L'incroyance au Québec, Approches phénoménologiques, théologiques et pastorales. Coll. « Héritage et Projet », 7, Montréal, Éditions Fides, 1973, (13,5 × 21,5 cm), 399 pp.

Ce premier volume sur le phénomène de l'incroyance au Québec répondra sans doute aux attentes de plusieurs. C'est un recueil de trente et un articles, sous la signature de vingt-six auteurs différents, colligé et présenté par les soins de l'Office national pour le dialogue avec les non-croyants (ONDANC). Les textes proviennent de différentes revues d'ici : *Communauté Chrétienne*, *Relations*, *Maintenant*, *Actualité*, etc. Une bonne partie des matériaux est puisée aux archives de l'ONDANC : le bulletin *Dialogue* et le cahier des sessions annuelles organisées par l'Office. Dans l'Avant-propos, P. Morisset et A. Charron indiquent le critère qui a présidé au choix des textes. Ils ont voulu « rassembler les premiers matériaux les plus significatifs pour une réflexion ultérieure sur le sens de l'incroyance, ses requêtes, et les possibilités d'un dialogue entre croyants et incroyants, ou mal-croyants » (7). Notons que les premiers textes que nous pouvons lire ici datent de 1966-1968, et que la plupart sont parus en 1971-1973. C'est dire que si l'incroyance est un phénomène relativement nouveau au Québec, la réflexion sur ce phénomène est encore plus récente. La répartition des textes dans le présent volume montre bien aussi les préoccupations de

l'ONDANC. Si les deux premières parties portent sur le phénomène même de l'incroyance (approches phénoménologiques et théologiques), les deux suivantes concernent immédiatement la théorie et la praxis du dialogue avec les non-croyants.

La première partie de l'ouvrage se présente donc comme une approche phénoménologique de l'incroyance au Québec. G. Rocher note la pénurie de statistiques sur la question (17, 19). Loin de s'en plaindre, J.-G. St-Arnaud avoue pour sa part qu'il se méfie des enquêtes sociologiques (80). Pourtant, la petite enquête menée par P. Morisset fournit déjà des renseignements intéressants. On remarque, par exemple, les causes suivantes à l'origine de l'itinéraire vers l'incroyance religieuse : par ordre d'importance, 1) mauvaise éducation religieuse, 2) richesse de l'Église, 3) les croyants, pierres d'achoppement, 4) insuffisant engagement social de l'Église, 5) le problème du mal (56-61). Deux articles portent plus précisément sur la situation religieuse des jeunes québécois. G. Marier note quelques symptômes du processus de sécularisation : « Tous les mouvements étudiants fondés depuis 1960 se préoccupent vivement de charité et de justice sociale. Par contre, malgré leurs buts élevés ils n'ont aucune préoccupation ouvertement religieuse, et jamais ils ne donnent à leurs multiples projets une dimension explicitement chrétienne » (77). J.-G. St-Arnaud énonce d'abord, d'après Newman, le véritable critère de la foi : la fidélité à l'impératif moral de la conscience. C'est d'après ce critère d'abord qu'on doit juger de la foi ou de l'incroyance des jeunes. Et il conclut : « la majorité des jeunes sont fidèles à leur conscience en ne croyant pas plus qu'ils ne croient actuellement » (83). C. Lefebvre apporte le témoignage d'une expérience pastorale en milieu ouvrier. Malgré la baisse de la pratique religieuse, il croit pouvoir affirmer n'avoir pas rencontré souvent de véritable incroyance en milieu populaire. Ce qu'il constate par ailleurs, c'est que « le type d'Église que nous avons, et son fonctionnement, ne sont tout simplement pas ajustés aux aspirations des plus pauvres, aux aspirations du milieu ouvrier en tant que milieu social » (144). Et la raison principale de cette inadaptation est d'après L. la richesse de l'Église : sa richesse en « avoir » sans doute, mais aussi sa richesse en « savoir » et en « pouvoir ». Cette analyse de la situation religieuse à la lumière du principe de la pauvreté évangélique est originale et percutante. Elle permet à L. des observations comme celle-ci : l'incroyance des